

Maurice Berger : « Non, la violence gratuite n'est pas due à la ghettoïisation »



[Source : lefigaro.fr via echelledejacob]

Par Paul Sugy

Les violences gratuites sont en augmentation constante en France. Pour le pédopsychiatre Maurice Berger, auteur d'un livre sur son expérience auprès des adolescents hyperviolents, elles sont le fruit de facteurs psychologiques et culturels.

Maurice Berger est pédopsychiatre, psychanalyste, ex-professeur associé de psychologie de l'enfant. Il travaille en Centre Éducatif Renforcé et enseigne à l'École Nationale de la Magistrature. Il vient de publier, Sur la violence gratuite en France. Adolescents, hyperviolents, témoignages et analyses(L'Artilleur, 2019)

FIGAROVOX : En tant que pédopsychiatre dans un centre éducatif renforcé (CER), vous êtes confronté quotidiennement aux jeunes qui commettent des « violences gratuites ». Un terme revient souvent dans le débat public, surtout récemment : jugez-vous que l'on assiste à un « ensauvagement » de la société ?

Maurice BERGER : Toutes les deux minutes, une plainte est déposée à la police pour une violence gratuite et tout citoyen peut être confronté à une telle agression. Pour moi, l'ensauvagement, c'est lorsque la parole ne fait plus tiers, lorsqu'existe un différend même minime entre individus. Il y a quelques années, 85 % des mineurs traduits devant la justice changeaient de comportement après leur rencontre avec l'institution judiciaire, la parole du juge. Ils ne sont plus que 65 % actuellement, et c'est d'eux dont je parle ici. L'impulsivité prime, l'autre n'est plus considéré que comme un objet sur lequel décharger la tension qu'on ressent dans l'immédiateté, comme une gêne à éliminer. Ceci soulève la question de savoir quelles sont les conditions nécessaires pour qu'un individu se civilise.

Cette évolution n'est pas soudaine, j'en écrivais la certitude en 1992. L'attitude des gouvernements successifs a été de penser implicitement « après moi, le déluge », déluge qui est là maintenant ; et aussi de se plier à une

idéologie qui définit comme « sécuritaire » et animée d'intentions électorales toute personne qui alarme sur ce sujet. En tant que médecin qui, depuis 40 ans, a le plus travaillé en France sur la prise en charge des enfants et adolescents violents, j'affirme que ces comportements extrêmes sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Un facteur parmi d'autres est l'impunité importante concernant la première atteinte aux personnes, que j'appelle le droit de tabassage. En réadaptation fonctionnelle où je travaille aussi, je reçois des adultes qui gardent à vie des séquelles physiques ou cérébrales définitives après une agression pour un supposé mauvais regard, et dont l'agresseur mineur n'est puni que d'un sursis, car il n'était pas récidiviste. La vie ou la qualité de la vie restante de la victime est ainsi démonétisée. Or c'est simple, quand on n'est pas puni, on recommence.

FIGAROVOX : À partir de votre expérience, vous choisissez d'écrire ce livre pour dénoncer certaines idées reçues sur la violence : selon vous, l'explication par la « ghettoïsation » et la « stigmatisation » n'est pas la bonne, pourquoi ?

Maurice BERGER : Car lorsqu'il existe de graves dysfonctionnements familiaux, donner 3 000 euros à une famille tous les mois n'arrêtera pas, par exemple, un homme de frapper sa femme devant leurs enfants petits, maltraitance qui est souvent liée dans mes recherches à une culture intégrant l'inégalité homme-femme. 69 % des adolescents très violents ont été exposés à des scènes de violences conjugales pendant les deux premières années de leur vie. Ils ont en eux l'image violente de leur père qui resurgit lorsqu'ils subissent une bousculade ou un mauvais regard.

Les causes premières de la violence se situent dans la petite enfance. Les mères elles-mêmes ont souvent eu une enfance tellement désastreuse qu'elles sont incapables de sourire à leur bébé, de lui parler, de comprendre quand il a besoin d'être rassuré par un câlin. Surtout, ces parents ne jouent jamais avec leur enfant petit (les jeux vidéo ne sont pas de vrais jeux). Ces enfants n'apprennent jamais le « faire semblant », et devenus adolescents, leur pensée est pauvre, le mot qui revient le plus souvent dans mes entretiens est « normal », sans plus d'explication sur leurs actes. Quand on n'a pas joué à faire des accidents avec des petites voitures, ou avec des figurines de pompiers qui viennent éteindre le feu en faisant « pin-pon », on ne sait jouer qu'en vrai. Un jeune m'explique :

« On s'ennuyait, alors on a mis le feu à un entrepôt ».

(coût 1 700 000 euros totalement remboursés par les assurances responsabilité civile scolaires)

Pas de « comme si » signifie que tout mot peut être pris au sens littéral. Ces adolescents ne comprennent pas le mot « rêvasser ». Quand je demande ce qu'ils feraient s'ils gagnaient un million d'euros au loto, rêverie universelle, la réponse est :

« Votre question est bête, je n'y penserai que lorsque j'aurai le million posé devant moi ».

Dans ce contexte, détruire, comme frapper, est le jeu de ceux qui n'ont pas d'imagination. Faire venir les pompiers pour les attaquer n'est pas une révolte contre l'uniforme en général, c'est un jeu des plus sommaires, qui peut être à « mort réelle ». Il est évident qu'avec une pensée aussi endommagée, la scolarité au collège unique est vouée à l'échec et que ces sujets ne progressent qu'avec des dispositifs qui passent par des apprentissages manuels :

« Il faut me montrer pour que je comprenne ».

FIGAROVIX : Faute d'attention et d'échanges avec leurs parents, certains jeunes que vous accompagnez ne sont même pas capables de reconnaître les émotions d'autrui...

Maurice BERGER : Un bébé ne sait qu'il sourit que s'il rencontre un sourire en miroir sur le visage du parent, il ne reconnaît ses émotions que si un adulte lui nomme ce qu'il ressent. Conséquence, certains de ces jeunes ne sont pas capables de comprendre la structure d'un visage. Les émotions qu'exprime le visage d'autrui peuvent être aussi indéchiffrables et ses mimiques sont alors interprétées comme menaçantes, donc il faut l'attaquer.

Le plus grave est l'absence d'empathie, de capacité de comprendre ce que l'autre peut ressentir. Ainsi je demande à un jeune qui a mis un adulte dans le coma pour un supposé mauvais regard, pourquoi il n'a pas tué sa victime. Réponse :

« Parce qu'un copain m'a tiré en arrière par mon sweat ».

Je l'interroge sur ce que cela aurait fait à la mère de sa victime si son fils était mort.

« Elle aurait été triste un moment, puis il faut passer à autre chose, ne pas s'apitoyer toute sa vie, c'est ballot. Il aurait dû mourir un jour de toute manière ».

Aucun des jeunes que j'ai rencontrés n'a manifesté de réel sentiment de culpabilité pour ses violences, ce qui est très déstabilisant pour les professionnels, il faut passer par d'autres voies.

FIGAROVIX : En quoi les structures familiales sont-elles en partie

responsables de l'apparition de comportements violents ?

Maurice BERGER : Je demande à chaque jeune que je rencontre de me raconter son histoire, et il apparaît que dans la région où je travaille, la grande majorité de ces mineurs sont issus de l'immigration originaire du Maghreb. Ce qui m'a amené à travailler à partir des écrits de psychologues maghrébins, et les membres de l'équipe de Centres Éducatifs Renforcés, en majorité originaires eux aussi d'Afrique du Nord, m'ont aidé à comprendre.

Les familles concernées ici, et ce n'est pas le cas de toutes les familles d'origine maghrébine en France, où prime la solidarité, ont un fonctionnement clanique, c'est un corps dont chaque individu est un membre, sous l'autorité d'un patriarche ou d'une matriarche. Si un sujet s'éloigne géographiquement, ou se met à penser différemment, le groupe se vit comme amputé d'un membre et va chercher à le récupérer. Alors que le but d'une famille devrait être que les parents cherchent à ce que leur enfant se construise une pensée personnelle et puisse s'éloigner d'eux pour se construire un projet personnel, dans une famille clanique le mode de pensée est indifférencié, le but n'est pas qu'un sujet pense par lui-même, son identité est d'abord d'appartenir au groupe. Ainsi 50 % des jeunes admis au CER ont pour projet de vivre à l'âge adulte dans l'appartement familial ou dans le même immeuble, et quand je demande ce qui se passerait si leur épouse souhaitait un appartement avec plus d'intimité, la réponse est « elle dégage ». Dans ce cadre indifférencié, certains parents nous déclarent avoir décidé de ne jamais dire non à leur enfant ! Les conséquences de ce fonctionnement sont d'abord que les codes du groupe priment sur la loi extérieure. Et la représentation que ces jeunes ont de la relation n'est pas de personne à personne, mais de groupe à groupe. Si l'un d'eux est en difficulté dans une relation, il rameute son groupe : « mes frères vont venir te tuer ». Un autre demande que le stage professionnel que l'éducateur lui cherche se situe précisément dans l'arrondissement où il vit. Le terme de ghettoïsation est donc inexact, car on est enfermé dans un ghetto ; alors qu'ici au contraire, la contrainte est intérieure, autosécritée, car c'est l'éloignement qui est angoissant, en pensée, ou physiquement hors du territoire.

FIGAROVIX : En quoi la réponse judiciaire est-elle insuffisante ? Comment « mettre une butée », pour reprendre votre expression ?

Maurice BERGER : Le plus souvent, il n'y a pas eu d'interdit cohérent dans ces familles, mais des moments de collage alternant avec des moments de rejet.

Les pères sont souvent partis, car pas intéressés par l'enfant. Dans ces conditions, aucune loi ne peut être intégrée, sauf celle du plus fort. Nous, nous n'avons pas besoin d'agir pour savoir que la loi existe, alors que ces sujets n'ont pas la loi dans la tête, certains me disent que les lois ne servent à rien, et ils ont besoin d'un interdit d'agir réel et non symbolique, d'une butée matérialisée, pour comprendre que la loi a une existence et arrêter de commettre des actes au moment même où cela leur vient à l'esprit. Nous avons du mal à comprendre qu'il faut d'abord empêcher ces

sujets d'agir pour qu'ils se mettent à penser. La décision judiciaire est très souvent le seul repère qui fournit à un jeune un reflet de la gravité de ses actes. La progressivité de la sanction prive certains de ce miroir nécessaire qui leur indique ce qui est permis ou défendu, sans même parler de ce qui est bien ou mal. Et certains jeunes ne profitent du travail éducatif qu'après un passage dans un lieu de privation de liberté, privation de la liberté de frapper. La question n'est pas la prison en soi, mais la qualité de contenance et de pensée qui peut y être proposée. La multiplication des sursis, cette justice de la dernière chance, peut alors être pour ces sujets précisément une perte de chance. Ceci est loin d'être compris par beaucoup de responsables politiques. Et c'est souvent seulement lorsqu'une réponse judiciaire est suffisamment ferme que certaines familles sont obligées de venir s'interroger sur leurs dysfonctionnements.

FIGAROVIX : Jugez-vous qu'en règle générale, y compris en l'absence de drames familiaux comme ceux évoqués précédemment, cette autorité tend à diminuer ?

Maurice BERGER : Oui, l'autorité diminue. Elle vise à réguler les désirs de chacun, à passer du « je » veux ça au « nous ». Qu'est-ce que cela donnerait si tout le monde faisait comme moi et ne respectait pas les lois ? Mais pour un parent, poser un interdit cohérent nécessite d'accepter de ne pas être aimé temporairement par son enfant, de souhaiter avoir un enfant aimable par les personnes extérieures à la famille et qui ait envie d'être un citoyen ; d'être un parent capable de sortir de son confort personnel pour faire l'effort d'interdire, donc de délaissier temporairement la télévision ou son jeu vidéo, et ne pas se dire que l'école ou le club de foot fera ce travail à sa place. Tout ceci est d'autant plus difficile à comprendre qu'à notre époque, les interdits ne sont plus « portés » par le groupe social, beaucoup de parents ne prennent plus en compte le « qu'en-dira-t-on », le regard des autres qui souligne que « ça ne se fait pas », sorte de honte qui aidait les parents à réguler les comportements de leurs enfants. Difficile aussi à notre époque où beaucoup de médias tournent systématiquement en dérision toute tentative de rétablissement des interdits nécessaires. Pourtant il est devenu inévitable de relégitimer un principe d'autorité très ferme à tous les niveaux (école, respect de la police, etc.) pour restructurer notre fonctionnement collectif et pour empêcher la perte de toute idée de « bien commun ».